#### LES

# ANTILLES FRANÇAISES

## AVANT COLBERT

(?-1664)

## LES SOURCES — LES ORIGINES

PAR

## Jacques DE DAMPIERRE

Licencié ès lettres.

## PREMIÈRE PARTIE.

LES SOURCES.

Avant d'entreprendre une étude sur les origines et les institutions des Antilles françaises, nos plus anciennes et longtemps nos plus florissantes colonies tropicales, il était indispensable :

1º de recenser les sources diplomatiques de leur histoire;

2º de connaître leurs plus anciennes descriptions;

3º de critiquer les sources narratives laissées par leurs chroniqueurs et par leurs historiens.

Bibliographie des principales bibliographies pouvant servir à ce travail.

#### CHAPITRE PREMIER.

## DES SOURCES DIPLOMATIQUES.

Il n'existe nulle part de fonds d'archives proprement dit relatif à l'histoire des Antilles avant Colbert. Les documents sont dispersés; mais on les trouve surtout aux Archives des Ministères des Colonies et des Affaires étrangères.

## § 1. — DOCUMENTS PUBLIÉS.

Il y en a peu. — Toutefois, les « Loix et Constitutions » de Moreau de Saint-Méry sont un recueil précieux et quasiofficiel. — Il y a aussi à glaner dans les « Annales de la Martinique », de Pierre-Régis Dessales, ainsi que dans le recueil de Petit de Viévigne et quelques autres.

## § 2. — DES ARCHIVES COLONIALES.

Distinctes des archives de la Marine, depuis 1776, ces archives sont, depuis 1894, installées fort à l'étroit dans les combles du pavillon de Flore. Il n'en existe pas d'autre in ventaire qu'un registre de récolement manuscrit, non communiqué au public.

L'enregistrement de la correspondance ne datant que de 1669, les différentes séries présentent, pour l'époque antérieure à Colbert, l'intérêt de simples collections.

SÉRIE C. — Correspondance générale. — Lettres reçues. — Analyse des pièces relatives aux Antilles et antérieures à 1664, contenues dans les registres ou cartons C<sup>7</sup>1, C<sup>8</sup>1, C<sup>8</sup>2<sup>e</sup> série 1, C<sup>9</sup>1.

SÉRIE F. — Collection Moreau de Saint-Méry. — Constituée par le créole Moreau de Saint-Méry, qui avait entrepris de vastes travaux historiques sur les Antilles, et acquise par l'Etat, depuis sa mort, cette série est la mieux classée des Archives Coloniales. — Analyse partielle des re-

gistres F 17, F 18, F 26, F 41, F 52, F 78-95, F 132-155, F 236, F 247, F 263, F 269.

SÉRIE F<sup>2</sup> — Compagnies de Commerce. — Ne comporte pas de fonds pour la Compagnie des Isles de l'Amérique: F<sup>2</sup> 15 contient quelques copies; F<sup>2</sup> 18, une histoire manuscrite des Compagnies de commerce, par Dernis; F<sup>2</sup> 19, une copie d'une partie des archives de la Compagnie des Isles.

SÉRIE F<sup>5</sup> — Missions [religieuses]. — Ne comporte, sur les Antilles, que des volumes du dix-huitième siècle, entre lesquels F<sup>5</sup> 4 et F<sup>5</sup> 5, qui contiennent quelques copies d'actes anciens.

## § 3. — ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Ces archives contiennent un grand nombre de documents originaux anciens, relatifs à la marine et aux colonies, par ce fait que ces administrations ont dépendu, jusqu'en 1669, du secrétariat d'Etat des Affaires Étrangères. Les principaux documents relatifs aux Antilles françaises se trouvent dans la série « Mémoires et Documents — fonds divers — Amérique ».

Analyse des pièces contenues dans les volumes de cette série n° 4 (1600-1660) et 5 (1661-1688).

#### § 4. — ARCHIVES DIVERSES.

Le principal dépôt est la Bibliothèque nationale (Manuscrits), incomplètement explorée. Analyse partielle du manuscrit français 18593. — La collection Margry (Nouvelles Acquisitions françaises) contient surtout des copies.

Les collections des Jésuites de l'Ecole Sainte-Geneviève possédaient des manuscrits importants.

Il faudrait explorer encore les archives de quelques familles, des notaires de Paris, des principaux ports; à Rome, celle des ordres religieux; à Londres, en Espagne, en Hollande, des dépôts publics et privés.

Il n'y a plus de documents anciens aux Antilles même.

## CHAPITRE II.

DES SOURCES DESCRIPTIVES DES ANTILLES FRANÇAISES.

Pour un pays lointain et récemment découvert, plus que pour tout autre, l'histoire de la géographie de ce pays est une branche importante de son histoire.

- § 1. Sources modernes de la géographie des Antilles.
- § 2. Bibliographie chronologique des principaux géographes et voyageurs anciens, plus ou moins directement relatifs aux Antilles, de 1500 à 1674.
- § 3. Bibliographie méthodique des principaux ouvrages traitant des productions des « Isles », en général, de monographies particulières à quelques-unes de ces îles, et d'ouvrages antérieurs à 1665, relatifs aux « drogues », au tabac et au chocolat.
- § 4. Bibliographie de quelques ouvrages anciens et modernes, relatifs aux origines des peuples de l'Amérique, en général, ou aux Caraïbes, en particulier, ainsi qu'à la langue anciennement parlée par ce peuple.

#### CHAPITRE III

DES SOURCES NARRATIVES DE L'HISTOIRE DES ANTILLES FRANÇAISES AVANT 1664.

Abandonnées ou inoccupées, mais toujours revendiquées par les Espagnols, parcourues, puis colonisées parallèlement par des Français, des Anglais et des Hollandais, les Antilles françaises ont une grande partie de leur histoire dans des sources étrangères.

§ 1. — SOURCES NARRATIVES ÉTRANGÈRES.

Bibliographie des principaux historiens espagnols des

Antilles, de 1535 à 1785. — Historiens des ordres religieux.

Textes relatifs aux conflits internationaux dans les Indes. Quelques sources hollandaises et anglaises.

## § 2. — CRITIQUE DES SOURCES DE PREMIÈRE MAIN, FRANÇAISES.

Ces sources sont, en général, des chroniques sincères et souvent naïves, rédigées par des missionnaires, presque toujours des religieux. — Font exception quelques pièces, comme :

Le journal de bord de l'expédition menée, en 1629, au secours de Saint-Christophe par le sieur de Cahuzac (manuscrit des Affaires Etrangères), et le récit des « exploits des Français dans l'isle de Gardelouppe », extrait de la Gazette (1638), et qu'on ne doit accepter qu'avec réserves.

Le P. Bouton, jésuite, a donné, dans sa « Relation » (1640) une sorte de « guide » quasi-officiel, pour les colons éventuels de la Martinique.

On attribue au P. Pacifique de Provins, capucin, un ouvrage semblable (1646?) que je ne n'ai pu retrouver à Paris.

La Relation latine du P. Raimond Breton, archétype de tous les récits des dominicains et de quelques autres, échappe également aux recherches.

Le manuscrit français 24974 de la Bibliothèque Nationale contient des Annales anonymes de la Guadeloupe, de 1635 à 1647, qui ont une sérieuse valeur historique.

Le manuscrit de la Bibliothèque Nationale Nouvelles Acquisitions françaises 9319, anonyme jusqu'ici, est la rédaction originale primitive de l'ouvrage du P. du Tertre. Ecrit en 1648, à Paris, pour le sieur de Harlay, volé à l'auteur presque aussitôt et mutilé, il servit à Rochefort pour composer son histoire. — Il contient, notamment, le récit des événements survenus à la Guadeloupe de 1635 à 1642.

Du Tertre (1610-1687), religieux dominicain, connu par

ses deux nouvelles rédactions (Histoire des isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, etc., 1654. — Histoire générale des Antilles, 1667), a passé six années, en trois fois, aux Antilles. Mêlé à une partie des événements qu'il raconte, renseigné par des témoins oculaires pour d'autres, sa vie le mettait à même de savoir, son caractère d'apprécier sainement les choses. Appuyée sur quantité de documents diplomatiques, son œuvre est, dans sa dernière forme, la plus importante des sources de l'histoire des Antilles françaises avant Colbert.

Le P. Mathias du Puis, dominicain, donne (1652) des débuts de la colonie française de la Guadeloupe un récit dont la sincérité fruste l'a fait accuser de partialité.

On a du P. Maurile de Saint-Michel, carme, un « Voyage » (1652), sans grande valeur comme source historique.

La Relation du P. Pelleprat, jésuite, exclusivement consacrée aux missions, est l'œuvre d'un esprit élevé, et est utile pour l'histoire des mœurs.

Le P. Chevillard (1658), dominicain, est, au contraire, un chroniqueur médiocre et n'offre quelque intérêt que sur la

situation des protestants aux Isles.

L'Histoire des Antilles, de Rochefort (1658), est une compilation faite sur des documents dignes de foi, notamment

pour ce qui concerne l'île de Saint-Christophe.

L'Histoire anonyme de l'île de la Grenade est un manuscritinédit, de 1660 environ, appartenant jusqu'ici aux jésuites de l'école Sainte-Geneviève à Paris. Elle donne, sous forme d'annales, l'histoire de cette île de 1649 à 1659, avec une franchise un peu rude, que n'exclut pas une forme oratoire recherchée.

Biet, missionnaire libre à Cayenne, a écrit (1664), sur les Antilles et leur clergé régulier, quelques pages intéressantes,

vivement réfutées par du Tertre.

Oexmelin ne donne que peu de renseignements sur les flibustiers de la Tortue et de Saint-Domingue avant 1664.

## § 3. — DES OUVRAGES DE SECONDE MAIN.

Les plus anciens sont encore l'œuvre de religieux.

Labat, missionnaire jacobin, homme universel, donne, dans son *Nouveau voyage*, d'intéressants détails rétrospectifs sur les mœurs des Antilles au dix-septième siècle.

Le P. de Charlevoix, jésuite, est un véritable historien, très supérieur à son informateur Le Pers. — On peut reconstituer l'œuvre de ce dernier à l'aide des manuscrits français 8990-92 de la Bibliothèque Nationale et des manuscrits Saint-Domingue 1, 2 et 3, des jésuites de l'Ecole Sainte-Geneviève; la correspondance des deux Pères, conservée à l'Ecole Sainte-Geneviève, fait honneur au sens critique de Charlevoix.

Les autres auteurs du dix-huitième siècle sont négligeables. Après l'Anglais Bryan, Boyer-Peyreleau a donné à l'histoire de la Révolution une part prépondérante. — Sydney-Daney, Lacour, créoles de la Martinique et de la Guadeloupe, ont tenté l'histoire de leur île avec plus de bonne volonté que de critique. Adrien Dessales, créole aussi, a, dans son histoire générale des Antilles, gâté par son mauvais goût et un manque de critique déplorable des documents intéressants rassemblés par son aïcul et par lui.

M. Margry, dans deux opuscules sur d'Esnambuc et du Parquet, n'a mis en œuvre qu'une faible partie des documents et des sources qu'il connaissait.

On trouve, parmi les contemporains, d'utiles indications dans les écrits de MM. Pigeonneau, Gabriel Marcel, Lorin, Peytraud, etc.

## DEUXIÈME PARTIE.

#### LES ORIGINES.

Les « Ant-Isles » de l'Amérique, avant-postes du Nouveau-Monde vers l'Ancien, commandent toutes les routes qui mènent vers l'Amérique centrale. Inoccupées par les Espagnols, elles devaient être le refuge de leurs pires ennemis, les corsaires cosmopolites qui couraient les mers pour piller leurs navires.

Dès le seizième siècle, elles sont fréquentées par les « flibustiers » européens. Au dix-septième siècle, les points de relâche de ces corsaires deviendront des colonies.

### CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS AUX ANTILLES.

La colonie de Saint-Christophe est une création originale : c'est le premier établissement fondé par des Français dans la zone tropicale, sans autre but que l'exploitation des richesses végétales du sol.

La fondation de cette colonie est l'effet d'un concours de circonstances inattendu. Belain d'Esnambuc, gentilhomme ruiné, devenu corsaire, relâche à Saint-Christophe, après un combat malheureux contre les Espagnols. Il retrouve dans l'île des compatriotes et des Anglais. Le haut cours du tabac, qu'il récolte sans peine et vend fort cher en France, le décide à fonder aux Antilles une exploitation de ce produit.

Il n'a donc été ni un conquérant, ni un explorateur, mais a eu du génie, en sachant se résoudre à se faire planteur, sur une terre où l'on ne trouvait pas d'or.

#### CHAPITRE II.

DE LA SITUATION DES COLONIES FRANÇAISES AUX ANTILLES AVANT 1664, AU POINT DE VUE INTERNATIONAL.

La bulle d'Alexandre VI, en donnant le Nouveau-Monde à l'Espagne, soulève les protestations de l'Europe.

§ 1. — PRINCIPES ESPAGNOLS ET DOCTRINES FRANÇAISES.

Forts de la bulle de 1493, les Espagnols refusent aux autres peuples tout droit au commerce des Indes. Dans

l'impossibilité d'accorder les prétentions espagnoles et françaises, on admet en fait que, passé le Tropique du Cancer et le Méridien de l'Île de Fer, la force fait loi.

## § 2. — L'ESPAGNE ET LES ANTILLES FRANÇAISES.

En fait, l'Espagne au dix-septième siècle laisse les Français établis aux Antilles. Une seule fois, en 1629, l'armée navale de D. Fadrique de Tolède, envoyée contre les Hollandais pour venger la perte de la « flotte » de 1628, eut accessoirement pour mission d'expulser les Anglais et les Français de l'île de Saint-Christophe.

## § 3. — LES COLONIES FRANÇAISES ET LES ANGLAIS.

Malgré les théories exclusivistes de Selden, les Anglais sont obligés d'admettre en général les mêmes principes que nous; mais, en fait, étant nos voisins à Saint-Christophe, ils y deviennent pour nous des rivaux difficiles à contenir.

## § 4. — LES COLONIES FRANÇAISES ET LES HOLLANDAIS.

Les Hollandais, nos alliés en Europe, sont nos amis aux colonies. Libéraux par principe et par intérêt, ils profitent de l'insuffisance de notre marine marchande et même de nos lois restrictives, et ils accaparent bientôt tout le commerce de nos îles qui leur doivent leur prospérité.

#### DOCUMENTS.

#### INTRODUCTION CRITIQUE ET TABLE.

Le seul document actuellement connu qui nous reste des archives de la Compagnie des Isles de l'Amérique est le volume F<sup>2</sup>19 des Archives Coloniales. Ce volume est une transcription faite en 1648, probablement pour le surintendant Fouquet, des registres originaux de cette Compagnie.

Table analytique des actes contenus dans ce volume.

ACTES ET DÉLIBÉRATIONS DE LA COMPAGNIE DES ISLES DE L'AMÉRIQUE, DE 1635 A 1647.

Transcription intégrale du registre F<sup>2</sup> 19 des Archives Coloniales.

Première partie. — Lettres royaux et contrats relatifs à la Compagnie des Isles.

Deuxième partie. — Commissions et instructions expédiées par cette Compagnie.

Troisième partie. — Procès verbaux des délibérations de la Compagnie des Isles.